



Obligation de consommer dans un commerce

Par **Zeddicus45**, le **02/09/2012** à **11:47**

Bonjour,

Un magasin/commerce (type librairie, Mangatech) a-t-il le droit lors d'un événement type tournoi organisé par une association à but non lucratif d'obliger les participants à consommer une boisson ou friandise en sachant que le tournoi est organisé au sein de son établissement. Si le participant ne peut prouver le fait d'avoir consommé dans ce même magasin lors du tournoi, il n'aura pas de lot.

Un membre d'une association ayant des soupçons sur ou par l'argent peut-il demander de voir les comptes de l'association ?